

de cette obédience. Les évêques de six diocèses se montrèrent favorables à son initiative, notamment ceux de Rennes et de Saint-Brieuc, mais aucun de ces projets n'aboutit.

Du séjour romain de Paul de Geslin, on retiendra deux ordres de faits assez dissemblables. D'abord le projet, formé dès 1847, de créer à Rome un séminaire français. Sur ce point les négociations de Geslin furent interceptées par celles d'un autre religieux breton, le père Barazer de Lannurien qui, en 1853, réussit à former un tel séminaire confié aux Spiritains.

Un autre geste de Paul de Geslin fut le don à certaines églises françaises de reliques de martyrs extraites des catacombes : ainsi celles de sainte Septimie apportées à Notre-Dame de Rennes en 1849 et celles de sainte Viviane déposées à Saint-Sulpice de Fougères en 1850.

Deux ans après la mort de Vincent Pallotti, Geslin quitta ce mouvement (1852) tout en lui restant attaché de cœur. Il rentra en France en 1859, gardant seulement comme Grignon de Montfort le titre de missionnaire apostolique, qui lui avait été conféré en janvier 1851.

Sa forte voix, sa haute taille firent de lui un prédicateur apprécié des auditoires populaires. Le même milieu aimait son style alerte et piquant. Geslin fut souvent invité à prêcher et il écrivit beaucoup. En 1861 il fonda un hebdomadaire illustré, *l'Ouvrier*, qui connut un grand succès. En 1867, il en fit naître un autre, le *Clocher*.

La mort de son père qui vivait avec lui d'une pension de retraite comme directeur des contributions directes (1884), et l'impossibilité d'écrire et de prêcher à laquelle le condamnèrent ses infirmités, assombrèrent ses dernières années. Il fut enlevé presque brusquement le 28 novembre 1888.

Ainsi revivent sous nos yeux, dans leurs péripéties variées, l'âme et l'œuvre d'un véritable apôtre sur lesquelles les patientes recherches de M. Bruno Bayer jettent la lumière et chassent les doutes d'une manière définitive.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Claude NIERES. *La Reconstruction d'une ville au XVIII^e siècle*, Rennes 1720-1760. — Paris, Klincksieck, 1972. In-8°, 413 pages, planches, cartes et plans (Université de Haute-Bretagne, Institut armoricain de recherches historiques de Rennes, n° 13).

M. Nières, maître-assistant à l'Université de Haute-Bretagne, a fait choix, pour son sujet de thèse, de la reconstruction de Rennes après l'affreux incendie de 1720. Du point de vue juridique l'on possédait une bonne étude, œuvre du regretté Michel Charil de Villanfray. Le livre de M. Nières renouvelle la question en la retournant et regardant sous toutes ses faces.

L'incendie de 1720 réduisit en ruines et en cendres la plus grande et la plus riche partie de la cité, depuis le Palais jusqu'à Saint-Sauveur et depuis la Vilaine jusqu'aux Lices. M. Nières étudie successivement les conditions de la reconstruction, ses moyens, puis ses conséquences. Il a remué un amas immense de documents et, dans chaque chapitre, il apporte des vues qu'on peut croire définitives et qui, souvent, sont neuves.

Après les secours d'urgence, il fallut aborder le travail positif. Ce ne fut pas la communauté de ville qui en fut la maîtresse, mais le pouvoir central par l'organe de l'intendant à Rennes et du Conseil d'Etat à Versailles. Il en résulta qu'on passa par-dessus la tête des architectes locaux pour appeler des étrangers à la ville, Robelin d'abord, puis Gabriel. Les architectes et ingénieurs du cru ne furent que les exécutants. Le fruit de l'unité de commandement fut un plan cohérent, création d'urbanisme remarquable, un damier de rues interrompu par quelques places de dimensions variées.

En passant, l'auteur signale que l'influence du gouverneur, le comte de Toulouse, ne fut pas négligeable et que, si le caractère cassant de Robelin le fit remercier, celui de Jacques-Jules Gabriel n'était guère moins autoritaire. Cependant, M. Nières note une différence sensible entre la manière de l'un et de l'autre. Les créations de Robelin sont plus uniformes, plus monotones, plus austères, j'allais dire plus jansénistes ; les rues situées à l'ouest de la mairie ont subi son cachet. Gabriel admet plus de liberté chez les constructeurs, ne leur imposant que des règles générales, par exemple les rez-de-chaussée à grandes arcades. Il tolère des différences dans le nombre des étages, dans la présence ou non d'un entresol. Qu'on observe, place du Palais, l'immeuble n° 4 qui est de Robelin et les autres qui sont de Gabriel.

Quant aux moyens de la reconstruction, le pouvoir royal, qui avait attiré à lui la direction suprême de l'entreprise, ne fournit qu'une part des ressources, et surtout par des allègements fiscaux. Les Etats de la province procurèrent une autre portion. La ville ne contribua qu'à l'érection des édifi-

ces publics. En somme la plus lourde charge incombait aux particuliers sinistrés. Or, il n'y avait pas alors d'assurances contre l'incendie. Des propriétaires affligés de grosses pertes foncières et mobilières durent, dans leur pénurie, trouver les sommes nécessaires à rebâtir. Beaucoup ne le purent. Ils eurent à choisir entre s'endetter, emprunter ou revendre. Nombreux furent les « emplacements » qui, pour cette cause, changèrent de main. Un autre système s'offrit, non pour apporter des fonds à ceux qui en manquaient, mais pour permettre à ceux qui n'en avaient pas assez, de conquérir un logement, ce fut la « société ». En se groupant, des propriétaires réussissaient à élever une maison dont chacun possédait une part. Là fut l'origine des immeubles rennais en copropriété, quoique, dès avant l'incendie, aient existé des cas de copropriété résultant du partage d'un bien de famille.

Reconstruire en plus beau cette ville fut une charge écrasante aussi pour les entrepreneurs et les adjudicataires dont plusieurs firent faillite, malgré le bas niveau des salaires.

Une question marginale qui a retenu la curiosité de M. Nières est celle des baraques construites au lendemain du désastre sur des terrains du domaine public et qui devinrent, à la longue, un bon placement même pour l'administration, si bien qu'il devint difficile d'éliminer ces parasites.

J'hésiterai davantage à adopter une conclusion de l'auteur quand il estime que Rennes a été relevée pour les « robins », ce qui a entravé son développement industriel ultérieur. Je ne vois pas pourquoi un bel appartement occupé par un homme de loi n'aurait pas pu être habité aussi bien par un banquier ou un manufacturier, ni pourquoi les faubourgs auraient été plus rebelles à l'installation d'usines.

Sur un point de détail, je chicanerai amicalement M. Nières. La correction de ses épreuves a laissé à désirer. Puis il a tort, selon moi, d'écrire Kgrist le nom Kergrist. Le Ker breton s'abrège par un K barré, la barre qui est le signe de l'abréviation est nécessaire. Et encore, pourquoi transformer en Huguet le nom de l'artiste si connu Huguet ?

J'espère que l'auteur me pardonnera ces innocents larçons en faveur de la justice que je rends à l'étendue et à la nouveauté de son travail.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Jacques CHARPY. *Guide des Archives du Finistère*. Quimper, Archives départementales, 4, rue du Palais. 1973. In-8° 518 pages, cartes, couv. illustrée.